

NOUS EXIGEONS LA VÉRITÉ, TOUTE LA VÉRITÉ, ET ENFIN LA JUSTICE!



**Trois femmes kurdes, trois générations,
trois militantes de la paix...**

ASSASSINÉES À PARIS LE 9 JANVIER 2013

Dans la nuit du 9 au 10 janvier 2013, au Centre d'Information du Kurdistan situé 147 rue La Fayette, ont été retrouvés nos corps sans vie.

Nous avons été assassinées en plein jour, dans un quartier très fréquenté de Paris.

Depuis des siècles, notre peuple lutte contre l'oppression. Nous sommes 40 millions, mais notre pays, le Kurdistan, ne figure pas sur la carte, ce qui fait de nous le plus grand peuple sans Etat.

Depuis notre assassinat, Paris se tait, bien que la responsabilité des services secrets turcs (MIT) soit désormais établie. Notre meurtrier est mort, mais ses donneurs d'ordres sont libres et toujours vivants !

Quatre ans déjà, nous n'oublions pas !

Dossier d'information «Vérité et Justice»
Janvier 2017
Mouvement des Femmes kurdes en Europe

SOMMAIRE

COMMUNIQUE.....	3
DÉROULÉ - HISTORIQUE.....	4
QUI ÉTAIENT SAKINE, FIDAN ET LEYLA ?.....	7
REVUE DE PRESSE.....	8
L'Humanité.....	
Fidan Dogan, jeune militante kurde, assassinée à Paris (entretien).....	
Libération.....	
Kurdes assassinées : «Elles ont payé pour la paix».....	
Le Monde.....	
La piste d'un tueur d'Etat se renforce dans l'assassinat des trois militantes kurdes à Paris.....	
AFP.....	
Kurdes assassinées à Paris : la justice se tourne vers les services de renseignements.....	
L'express.....	
Triple homicide de militantes kurdes à Paris: les services turcs mis en cause.....	
L'express.....	
Ömer Güney, accusé d'avoir tué trois militantes kurdes à Paris en 2013, est mort.....	
Articles traduits.....	
Birgun « Le MIT aurait donné 6 mille euros à Omer Guney ».....	
Haberler « Erdoğan: Les assassinats de Paris ont été commis dans le but de saboter le processus de résolution ».	

Sakine, Rojbîn et Leyla,

militantes kurdes assassinées à Paris le 9 janvier 2013

Nous exigeons la vérité, toute la vérité et enfin la justice !

Le mercredi 9 janvier 2013 est gravé à tout jamais comme un jour noir dans l'histoire kurde. Ce jour-là, les militantes kurdes Sakine Cansiz, Fidan Dogan (Rojbîn) et Leyla Saylemez étaient froidement assassinées d'une balle dans la tête, dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan, situés au 147 rue La Fayette, à Paris.

Nombre d'indices, notamment un enregistrement sonore et un document écrit publiés sur internet un an après le crime, font apparaître que le meurtrier présumé, Ömer Güney, avait agi pour le compte des services secrets turcs (MIT), comme le confirme le réquisitoire pris par le parquet dans cette affaire : « *de nombreux éléments de la procédure permettent de suspecter l'implication du MIT dans l'instigation et la préparation des assassinats.* »

Malgré les promesses faites par Manuel Valls, alors Ministre de l'intérieur, au lendemain des assassinats, les autorités politiques françaises n'ont pas cherché à faire la lumière sur ce triple assassinat. Soucieuses de préserver leurs relations avec la Turquie, elles n'ont jamais pris la peine de recevoir les familles des victimes, ni les représentants de la communauté kurde. Le gouvernement français a par ailleurs refusé de lever le secret-défense sur des renseignements qui auraient pu permettre la progression de l'enquête judiciaire. Les juges chargés de l'instruction ont finalement clos leur dossier sans avoir pu remonter jusqu'aux commanditaires qui sont pourtant connus.

La mort de l'assassin présumé Ömer Güney, le 17 décembre 2016, à un mois de son procès qui devait se tenir à Paris, à partir du 23 janvier 2017, suscite beaucoup d'interrogations et de colère au sein des familles des victimes, de l'ensemble du peuple kurde et chez toutes les personnes qui réclament depuis quatre ans la vérité et la justice. Alors que l'instruction avait été bouclée en mai 2015, et alors que l'on avait connaissance des graves problèmes de santé de Güney, cela dès son arrestation, pourquoi le procès a-t-il été fixé à une date aussi lointaine?

Ce décès nous prive d'un procès public qui aurait permis de juger non seulement l'exécutant, mais aussi, et surtout, le commanditaire, l'Etat turc qui, non content de la répression effroyable exercée à l'encontre des dirigeants et des militants politiques kurdes sur son territoire, continue à les menacer partout en Europe. En différant la tenue de ce procès, la France a manqué une occasion cruciale de juger enfin un crime politique commis sur son territoire!

Notre colère et notre indignation sont grandes face à l'inertie des autorités françaises qui est à l'origine de l'extinction de ce procès tant attendu. La mort du meurtrier présumé n'entame en rien notre détermination à lutter pour la vérité et la justice! Nous appelons les autorités françaises à identifier les commanditaires et enfin faire justice et honorer la mémoire de Sakine, Fidan et Leyla!

DÉROULÉ – HISTORIQUE

**Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez,
trois noms défilent dans les bulletins d'information télévisés
au 10^{ème} jour de l'année 2013, alors que le soleil n'est pas encore levé sur Paris**

Ce que l'on sait de l'assassinat des militantes kurdes (historique)

10 janvier 2013, vers 01h00: Les amis de Sakine, Fidan et Leyla, inquiets de ne pouvoir les joindre depuis le début de l'après-midi, se rendent au 147 rue La Fayette où ils aperçoivent une lumière allumée au premier étage, dans les locaux du Centre d'Information du Kurdistan (CIK). Ils réussissent à ouvrir la porte du centre et découvrent dans le salon les corps de Sakine, Fidan et Leyla gisant dans le sang. Elles ont été exécutées chacune de plusieurs balles dans la tête.

10 janvier 2013, à partir de 01h30 : La police et les unités de la police criminelle arrivent sur les lieux. Peu après, à l'annonce de l'assassinat des trois militantes, les membres de la communauté kurde commencent à se rassembler devant le siège du CIK. Dans la foule qui ne cesse de grandir devant le CIK, se trouve également Omer Guney, l'exécutant présumé de ce triple assassinat, qui sera mis en garde à vue et incarcéré une semaine plus tard.

10 janvier 2013, à partir de 06h30 : Le mot « *Vengeance* » figure sur la première banderole brandie par les manifestants kurdes qui crient entre deux sanglots « *Turquie assassin* ». Les médias français et internationaux commencent à parler du triple assassinat.

10 janvier 2013, vers 09h00: Manuel Valls, alors Ministre de l'Intérieur, arrive sur les lieux du crime entouré d'une horde de journalistes, et monte directement au 1er étage, au siège du CIK. Vers 09h30, il déclarera: « *C'est un fait grave, d'où ma présence. C'est un fait inacceptable. L'enquête ne fait que commencer sous l'autorité du parquet ; les services sont mobilisés pour faire toute la lumière sur cet acte tout à fait insupportable. Je suis aussi venu exprimer ma compassion à l'égard des proches de ces trois femmes. Beaucoup de gens connaissaient la présidente du Centre d'information [Fidan Dogan] ».*

10 janvier 2013, après 10h00 : La foule devant le CIK ne cesse de grossir avec l'arrivée de Kurdes venant de toute la France, mais aussi des pays voisins. Les familles des trois victimes arrivent de Strasbourg, Berlin et Rotterdam. Alors que les manifestants font éclater leur colère dans la rue, la guerre des communiqués commence: le gouvernement turc et les dirigeants du parti AKP au pouvoir tentent de faire croire qu'il s'agit d'un «règlement de compte interne».

10 janvier 2013, 12h00 : Les corps des trois femmes sont évacués du CIK. Des milliers de Kurdes crient : «*Nous sommes tous PKK*», «*Vengeance*», «*Turquie Assassin*». Dans le même temps, les services de police commencent à interroger l'entourage des trois militantes kurdes et semblent se concentrer uniquement sur la piste du règlement de compte interne. Les associations kurdes collaborent cependant de façon active, fournissant tous les renseignements pouvant être utiles à l'enquête.

11 janvier 2013: Des milliers de Kurdes et d'amis du peuple kurde marchent vers le 147 rue La Fayette, avec les députés du BDP (Parti pour la Paix et la Démocratie, parti pro-kurde en Turquie, aujourd'hui HDP). Ce jour-là et les jours suivants, les gens viennent se recueillir par milliers devant le siège du CIK. L'entrée de l'immeuble est inondée de fleurs.

Le Président de la République, François Hollande, qualifie d' « horrible » le meurtre des trois militantes kurdes, et précise que Fidan Dogan était connue de lui-même et de beaucoup d'acteurs politiques qu'elle rencontrait régulièrement.

12 janvier 2013: 150.000 manifestants venus de toute l'Europe marchent dans les rues de Paris pour crier leur colère et leur chagrin, et exiger des autorités françaises toute la lumière sur ce crime odieux.

13 et 14 janvier 2013: Alors que les préparatifs pour la cérémonie des funérailles sont en cours, les responsables associatifs kurdes découvrent l'identité de la dernière personne à avoir vu Sakine Cansiz le 9 janvier 2013, et demandent à la police de l'interroger. C'est ainsi qu'Omer Guney sera entendu comme témoin pour la première fois le 14 Janvier 2013.

15 janvier 2013: Les cercueils des trois militantes kurdes sont transportés sur les épaules de leurs camarades, vers le lieu de la cérémonie des funérailles, à Villiers le Bel, où une foule immense afflue pour rendre un dernier hommage à Sakine, Fidan et Leyla.

16 janvier 2013: Les dépouilles de Sakine, Fidan et Leyla sont accueillies à Diyarbakir, capitale du Kurdistan, par des centaines de milliers de personnes. Le lendemain, chacune sera enterrée dans sa ville natale: Sakine à Dersim, Fidan à Elbistan et Leyla à Mersin.

18 janvier 2013: L'agence de presse AFP annonce l'interpellation par la police de *deux Kurdes* : il s'agit d'Omer Guney et de son colocataire.

22 janvier 2013: Le procureur de la République, François Molins, annonce, lors d'une conférence de presse, l'incarcération d'Omer Guney (31 ans), originaire de Sivas, et la remise en liberté de l'autre personne placée en garde à vue. C'est la première et la dernière déclaration publique des autorités judiciaires françaises concernant l'affaire.

Le procureur de la République indique que, selon les enregistrements des caméras de surveillance, Guney serait arrivé au 147 rue La Fayette en compagnie de Sakine Cansiz à 11h29, et serait reparti une première fois à 11h49, avant de rentrer à nouveau dans l'immeuble à 12h11 pour en ressortir à 12h56. Selon l'autopsie, les assassinats ont été commis entre 12h43 et 13h21. Ce créneau horaire correspond au deuxième passage de Guney sur le lieu du crime. Des résidus de poudre ont été découverts dans une sacoche retrouvée dans le véhicule du suspect mais, en revanche, l'empreinte génétique partielle découverte sur l'une des douilles ne lui appartient pas. Pour conclure, François Molins déclare: *«L'individu est susceptible d'être le ou l'un des auteurs des faits. Le suspect a été mis en examen pour assassinats en relation avec une entreprise terroriste et participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste».*

Durant cette même conférence de presse, un journaliste demande si le présumé coupable est d'origine kurde. *«Il prétend être kurde, mais rien ne prouve qu'il l'est. Omer Guney est de nationalité turque»*, répond le procureur.

Dans la soirée du 22 janvier, les médias s'emparent du compte Facebook d'Omer Guney et en publient les photos. Les informations recueillies tracent un profil tout à fait opposé à celui du militant associatif dont il avait joué le rôle jusque-là: un homme accro aux voitures et autres articles de luxe, qui aime à poser en costume et lunette de soleil dans les quartiers riches de Paris. Ses oncles et sa famille résidant en Turquie déclarent à la presse qu'ils sont tous turcs et « fils de turcs » n'ayant aucun rapport avec le PKK.

Février 2013 : La presse turque révèle que Guney s'est rendu trois fois en Turquie entre les mois d'août et de décembre 2012. Selon ses colocataires, Guney utilise 4 ou 5 téléphones portables qui n'ont pas été saisis lors de la première perquisition. Sur les demandes pressantes des associations kurdes, la police se décide à perquisitionner plus sérieusement l'appartement de Guney, mais doit s'y prendre à deux reprises. Les téléphones qui auraient dû être mis sous scellés lors de la première perquisition sont saisis un mois après le crime.

15 juin 2013: Le magazine l'Express publie un article (*Trois meurtres et une piste turque*) décrivant l'arrière-plan de l'affaire. Citant des sources policières, l'Express révèle qu'un mail contenant des informations sur Omer Guney a été envoyé à la préfecture de police de Paris le 20 janvier 2013, alors que Guney était encore en garde à vue. Ce mail envoyé à partir d'un ordinateur dont l'adresse se trouve en Iran affirmait qu'Omer Guney était un agent turc et qu'il avait passé trois jours en Turquie où il aurait reçu l'ordre de tuer des dirigeants du PKK.

23 Octobre 2013: L'agence Reuters révèle que le « présumé coupable » Omer Guney a eu des contacts téléphoniques réguliers et permanents avec la Turquie et indique que les services compétents turcs se refusent de donner des informations. En réponse à la dépêche de l'agence Reuters, le Ministre de la Justice turque fait publier le même jour un bref communiqué : « Concernant cette affaire, la France n'a jusqu'à ce jour fait à la Turquie aucune demande officielle de collaboration. Cet article [de Reuters] ne reflète pas la réalité ».

12 janvier 2014: La publication sur YouTube d'un enregistrement sonore contenant une conversation entre Omer Guney et deux personnes présentées comme des membres du MIT (Services secrets turcs) rend désormais incontestable la thèse du crime d'Etat. Dans cet enregistrement, on entend Guney rendre compte de ses plans d'assassinat contre plusieurs militants et représentants politiques kurdes en Europe.

14 janvier 2014: Un quotidien turc publie un document confidentiel du MIT, semblable à une note de service, daté du 18 novembre 2012 qui mentionne des informations faisant état de la présence de Sakine Cansiz à Paris et des ordres visant à la « neutraliser ».

Mars 2014: Dans le cadre de la campagne pour les élections municipales de mars 2014 en Turquie, Recep Tayyip Erdogan, alors Premier ministre, prononce plusieurs discours dans lesquels il accuse ouvertement la confrérie Gülen (organisation islamiste infiltrée à l'époque dans tous les appareils de l'Etat turc) d'avoir commis le triple assassinat.

13 mai 2014: Une dépêche de l'AFP révèle qu'Omer Güney a été mis en examen pour tentative d'évasion avec armes.

13 août 2015: A l'issue d'une instruction qui a duré deux ans et demie, Ömer Güney est renvoyé devant la Cour d'assises. Dans l'ordonnance de renvoi, la juge d'instruction Jeanne Duyé pointe "les accointances" d'Ömer Güney avec le MIT.

Juillet 2016: Le procès qui devait initialement se tenir entre le 5 et le 16 décembre 2016 est repoussé sans aucune motivation à la fin du mois de janvier 2017.

17 décembre 2016: Ömer Güney décède des suites d'une tumeur cérébrale dont il était atteint depuis de nombreuses années. Cette mort qui intervient à un mois du procès tant attendu suscite beaucoup de colère et d'indignation au sein des familles des victimes et de l'ensemble du peuple kurde. Les familles, leurs avocats et les organisations kurdes mettent en cause la lenteur, voire l'inertie des autorités françaises dans cette affaire.

QUI ÉTAIENT SAKINE, FIDAN ET LEYLA ?

Sakine CANSIZ (Sara) : 12 février 1958 – 9 janvier 2013

«Sakine Cansiz était la ‘Rosa Luxemburg’ des Kurdes»

(Gültan KISANAK, ancienne députée, Co-Maire de Diyarbakir, actuellement détenue)

Née à Dersîm, elle était kurde, de confession Alevi, deux identités qui étaient niées par la Turquie et qu'elle défendit en toutes circonstances. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle s'engagea dans le PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan) dont elle participa au congrès fondateur en 1978. Jusqu'à son assassinat, elle faisait partie des cinq membres fondateurs du PKK encore en vie. Elle fut le premier membre féminin de cette organisation qui compte aujourd'hui des milliers de femmes. Après avoir milité dans les régions d'Elazig et de Bingöl, elle fut arrêtée suite au coup d'Etat du 12 septembre 1980. Dans la prison de Diyarbakir où elle fut détenue et torturée durant de longues années, elle avait craché à la figure de son tortionnaire, le commandant Esat OKTAY. Sa résistance en fit une légende vivante. Elle est en outre connue, au sein du mouvement de libération kurde, comme la première femme à avoir adopté une défense politique devant les tribunaux.

Après 12 ans de prison, elle reprit activement la lutte et contribua à plusieurs avancées majeures dans l'histoire du mouvement. En 1995, elle participa au premier congrès de femmes qui allait servir de base à la constitution d'une organisation de femmes au sein du mouvement kurde. Celle qui participa activement pendant plus de 30 ans à la lutte de libération du peuple kurde fut tour à tour commandante au sein de la guérilla, défenseuse des droits des femmes, enseignante dans le camp de réfugiés de Makhmour (*Mexmûr*), dirigeante du PKK, formatrice dans les académies politiques et représentante du mouvement de libération kurde en Europe. Mais, pour toutes celles et ceux qui l'ont connue, elle était avant tout une grande camarade, elle était la mémoire de la lutte pour la liberté des femmes et du peuple kurde.

Fidan DOGAN (Rojbîn): 17 janvier 1982 – 9 janvier 2013

Fidan (Rojbîn) était issue d'une famille kurde-alévie de Maras qui avait été victime du massacre perpétré dans cette région en 1978. Arrivée en France à l'âge de 9 ans avec sa famille qui avait trouvé refuge dans ce pays, elle apprit rapidement le français et fut une élève brillante durant toute sa scolarité. Très tôt, elle décida de mettre ses compétences au service de la lutte pour la libération du peuple kurde. Elle travailla avec une détermination remarquable pour faire connaître au monde la cause légitime du peuple kurde. On pouvait la voir un jour déambuler dans les couloirs du Parlement européen pour récolter des signatures de parlementaires, un autre jour aux côtés de grévistes de la faim, en train de discuter avec le prêtre d'une église pour le convaincre d'héberger les grévistes, un autre jour encore, en train de superviser l'organisation d'une conférence internationale ou tenir un stand en Amérique latine, ou encore accompagner, en tant que traductrice, un député kurde venu de Turquie. Ne pouvant plus retourner dans son pays du fait de ses activités politiques en faveur de la cause kurde, elle rêvait de revoir le Kurdistan et en particulier le village qu'elle avait dû quitter alors qu'elle était enfant. Elle n'a pas pu réaliser son rêve de son vivant, mais sa dépouille a été accueillie par des millions de personnes dans la capitale du Kurdistan, Diyarbakir, avant d'être inhumée à *Elbistan*, dans son village natal, *Malê Butan*.

Leyla SAYLEMEZ (Ronahî) : 1^{er} janvier 1989 - 9 janvier 2013

L'exil de Leyla SAYLEMEZ avait commencé avant même sa naissance. Elle ouvrit les yeux à Mersin, région dans laquelle sa famille s'était installée après avoir été contrainte de quitter le district de Lice, situé dans la province de Diyarbakir. En 1993, ce district fut entièrement brûlé par l'armée turque. Leyla avait alors 4 ans. A l'âge de 10 ans, Leyla connut un second exil, cette fois-ci en Allemagne, à Halle (Saale) où elle poursuivit sa scolarité, de même que ses six frères et sœurs. Mais, même en exil, Leyla était très sensible au sort de son pays à feu et à sang. Parallèlement à sa scolarité, elle participait aux activités culturelles d'une association kurde. Jusqu'à son assassinat, elle milita activement au sein de la jeunesse kurde.

REVUE DE PRESSE

L'Humanité

Fidan Dogan, jeune militante kurde, assassinée à Paris (entretien)

Le 10 janvier 2013

Fidan Dogan fait partie des trois militantes kurdes tuées d'une balle dans la tête dans les locaux du Centre d'information du Kurdistan. Cette jeune militante de 32 ans, permanente du Centre et représentante en France du Congrès national du Kurdistan, avait expliqué en juin dernier son engagement pour la cause kurde à Avant-Garde.

Nous publions l'article du journal du Mouvement des jeunes communistes (14/06/2012)

Avant Garde. **Recep Erdogan, Premier ministre de la Turquie depuis 2003, avait affirmé vouloir trouver une solution politique à la question kurde. Loin de là, la situation est aujourd'hui très tendue dans la région et la répression ne fait qu'augmenter. On en est où de la politique d'Ankara sur le Kurdistan ?**

Fidan Dogan. En 2003 quand Erdogan arrive au pouvoir il annonce qu'il veut résoudre la question kurde. C'était le premier chef de gouvernement turc qui disait reconnaître les erreurs et faire face à l'histoire. Il avait nommé son projet, « l'ouverture kurde ». Mais dans les faits, Erdogan s'est trouvé confronté à la difficulté de trouver un interlocuteur politique kurde. Cet interlocuteur, c'est le PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan). Très vite Erdogan a renommé son projet « l'ouverture démocratique » pour ne plus parler de la question kurde.

Alors, en 2009, lorsqu'aux élections municipales le BDP (Le Parti de la Paix et de la Démocratie) passe de 56 à 100 mairies, Erdogan décide d'opérations massives d'arrestations. Des centaines de membres du BDP ont été arrêtés dont les maires des plus grandes villes. Arrêter des élus, c'est arrêter la population qui a voté pour eux. 6 députés sont emprisonnés en Turquie dont Leyla Zana, prix Zakharov du parlement européen. C'est une déclaration de guerre contre tous nos symboles. C'est envoyer le message que tous ceux qui défendent les droits des kurdes seraient des terroristes.

Erdogan essaye de vendre une image exemplaire de la Turquie dans ses visites. Mais on ne peut aucunement parler de droits des peuples en Turquie. Ce que nous vivons c'est la dictature d'Erdogan. Ces arrestations se poursuivent jusqu'à aujourd'hui pour arriver à un chiffre de 7000 prisonniers politiques et nous pourrions être à beaucoup plus. Le gouvernement AKP (le parti politique d'Erdogan, majoritaire à l'assemblée turc) est convaincu que cette voie permet d'éradiquer la question kurde. Mais nous avons vécu les guerres et les coups d'état en Turquie et nous avons toujours lutté. Lorsque l'on va au Kurdistan, chaque famille a un membre qui a été tué dans cette guerre ou qui fait partie des 17 000 disparus.

Pour le gouvernement turc la question kurde est inscrite au registre de la lutte contre le terrorisme avec le soutien de l'Union Européenne et des Etats-Unis. Ça veut dire que la Turquie serait un pays où il y a 20 millions de terroristes! Ainsi au mois de décembre, 34 villageois ont été tués dans des raids aériens. Dans n'importe quel autre pays dit démocratique, le chef de l'état aurait dû démissionner après un tel massacre. Mais Erdogan n'a même pas pris la peine de s'excuser et personne n'a protesté.

Comment s'explique ce déploiement de force et la puissance de cette répression alors même que les organisations kurdes demandent une résolution politique du conflit ?

Fidan Dogan. Le PKK a appelé une dizaine de fois à des cessez-le-feu. Mais la réponse turque a toujours été militaire. Le PKK veut une résolution pacifique du conflit et ne demande pas l'indépendance. Il propose une autonomie démocratique dans la région. Le respect des droits culturels et politiques et l'éducation en langue maternelle. Ce sont des droits fondamentaux reconnus à tous les peuples sauf aux kurdes. Mais il faut savoir que le Kurdistan est une région très riche en pétrole, en eau en gaz. Économiquement c'est une région incontournable et les grandes puissances occidentales sont alliées de la Turquie pour cette raison-là. Les kurdes et leur combat pour défendre leurs droits sont victimes des intérêts économiques de ces pays. En France nous vivons la même politique qu'en Turquie. La France s'est opposée à l'entrée de la Turquie dans l'UE, mais pour

conserver ses relations avec la Turquie, ils ont passé les accords pour l'arrestation des militants kurdes. C'est une sorte de donnant-donnant. Je refuse ton adhésion mais je t'aide avec tes « terroristes ». Depuis 2007 il y a une multiplication des arrestations, des perquisitions et des procès en France et lors de la visite de Claude Guéant (alors ministre de l'intérieur) l'an dernier en Turquie un accord a été signé pour l'extradition des Kurdes.

En Turquie les jeunes kurdes ne croient plus en la démocratie. Leurs maires essayent de servir leur ville et militent pour eux puis se font arrêter sous leurs yeux. Ils voient donc qu'il n'y a aucune voie légale pour eux. Alors il ne faut pas se demander pourquoi est-ce qu'il y a une guérilla. C'est la réponse répressive du gouvernement dirige les jeunes Kurdes à rejoindre la guérilla, les montagnes. Alors qu'ils risquent, leur vie, la prison et la répression, les kurdes continuent leurs manifestations et leurs rassemblements. Un peuple de vingt million d'habitants ne peut pas vivre caché. On peut arrêter autant de kurdes qu'on veut d'autres les remplaceront.

Alors quels leviers pour le changement ?

Fidan Dogan. Il faut d'abord que les pays européens mettent de côté leurs intérêts économiques. On parle de 40 millions de personnes, d'un peuple qui a une histoire et d'une des premières civilisations de la Mésopotamie. Ce soutien à Ankara doit cesser car il est en défaveur de la résolution du problème kurde. Les kurdes sont victimes de cette alliance avec le gouvernement turc. Le problème kurde est un problème de tous les pays membres du Conseil de l'Europe. La Turquie en est membre avec 47 autre pays. On ne peut pas nous dire que c'est un problème de la Turquie et que c'est la Turquie qui doit résoudre ce problème. Le problème n'est pas limité aux frontières turques. Mais Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères annonce poursuivre les relations avec la Turquie. Un pays qu'il juge très important. Donc il devrait y avoir une continuité avec le précédent gouvernement. C'est notre peur. Les relations avec la Turquie ne peuvent pas continuer sur les seuls intérêts économiques. La priorité c'est l'arrêt du soutien au gouvernement turc par la vente d'arme et les accords Guéant de sécurité. Les arrestations en France doivent cesser.

Sarkozy s'était toujours opposé à l'adhésion de la Turquie à l'UE parce que c'est un pays musulman. Mais nous sommes pour. A condition d'imposer le respect des droits de l'homme et la reconnaissance des droits, politiques et sociaux des kurdes. Être contre l'adhésion de la Turquie à l'UE c'est mettre la question kurde de côté. L'adhésion à l'UE doit faire progresser la démocratie et les droits de l'homme en Turquie. Ce que nous voulons c'est une autonomie démocratique. Une décentralisation où les décisions seront prises sur le terrain, dans les régions. Nous ne voulons pas de frontières. Ce ne sont pas aujourd'hui les frontières qui vont sauver les peuples. Nous ne sommes pas pour une indépendance, nous voulons notre droit à l'autodétermination.

Libération

Kurdes assassinées : «Elles ont payé pour la paix»

THIBAUD METAIS 10 JANVIER 2013 À 16:52

La mort de ces trois militantes à Paris provoque une onde de choc dans la communauté kurde en France, qui pointe du doigt la Turquie.

«*Nous sommes tous PKK.*» «*Solution politique pour le Kurdistan.*» Il est 10 heures, ce jeudi, et des centaines de Kurdes laissent parler leur cœur. Dès le début de la matinée, ils ont envahi la rue la Fayette, à Paris, devant le 147. C'est ici, au Centre d'information kurde, qu'ont été retrouvées, tuées par balles, trois militantes kurdes, dans la nuit de mercredi à jeudi. L'émotion est palpable. De la tristesse, de la colère, les sentiments se mélangent. Et pour beaucoup, l'incompréhension. Tous attendent que les corps de Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Soylemez soient évacués du bâtiment par la police. Les drapeaux flottent au-dessus du rassemblement. Ceux du PKK côtoient ceux à l'effigie de son leader emprisonné en Turquie, Abdullah Öcalan.

AUCUN DÉBORDEMENT

Des CRS encerclent les Kurdes, craignant des débordements. A l'ouverture des portes de l'immeuble, la pression se fait plus forte. Les membres d'associations kurdes chargés de la sécurité appellent au calme. La foule

coopère. Malgré les événements, les consignes sont claires : aucun débordement. «*Nous devons rester dignes malgré l'horreur de ce qui arrive*», assure une jeune femme.

Les slogans reprennent de plus belle. «*Turquie assassin, Hollande complice*», lance la foule. Pour ces Kurdes, aucun doute, c'est un assassinat politique. «*Ces trois femmes sans défense assassinées froidement, c'est un massacre*, assène Doru Eyyup, qui a longtemps travaillé au Bureau d'information kurde avec les victimes. *On qualifie le PKK d'organisation terroriste, mais le vrai terrorisme c'est ça!*»

«LES MARTYRS NE MEURENT JAMAIS»

Une fois les corps emmenés par les services funéraires, la foule bouge. Direction l'Académie des arts et culture du Kurdistan, rue d'Enghien. Les forces de l'ordre sont quelque peu débordées. La circulation n'est même pas encore arrêtée. Mais rien ne peut stopper la marche de la communauté kurde qui redouble d'efforts pour se faire entendre. «*Les martyrs ne meurent jamais*» sonne comme un refrain.

«*Fidan Dogan était une militante intelligente*, indique Sylvie Boitel, avocate liée à la question kurde. *C'était l'avenir du Kurdistan, c'est ça qu'ils ont voulu tuer.*»

Devant le siège de la Fédération des associations kurdes de France, un hymne kurde est repris. Chacun brandit deux doigts en l'air, en forme de V. Les larmes n'ont pas cessé sur certains visages marqués. «*Je ne peux pas croire ce qui arrive*, confie Seve Aydin Izouli, une proche de Fidan Dogan. *Je suis encore sous le choc. Je crois que Fidan Dogan ne se sentait pas particulièrement en danger.*»

DEUX VERSIONS OPPOSÉES

Ces trois assassinats interviennent alors que des négociations ont récemment été entamées entre le gouvernement turc et Abdullah Öcalan. Des pourparlers avec, en point de mire, la fin de 30 ans de guerre. La plupart des Kurdes ont rapidement tissé un lien entre les deux événements. «*Certaines personnes ne veulent pas de ces négociations*, clame Gulan, en France depuis onze ans. *Ces femmes étaient pour la paix, et elles ont payé pour ça.*»

Ces affirmations sont légions au sein de la foule. «*L'État turc est responsable de ces meurtres*», lance un jeune homme, entre deux slogans anti-turcs. Une autre version se fait entendre. Surtout dans la presse turque, qui évoque un possible règlement de comptes au sein même de la communauté kurde. Mais sur place, cette idée est balayée. «*Non, ce n'est pas possible*, déclare la présidente de Congrès national kurde en exil à Bruxelles, Songul Karabulut. *Nous savons qu'il y a des Etats derrière cette attaque.*»

L'enquête permettra peut-être d'en savoir plus. Mais quoi qu'il arrive, ces trois assassinats semblent être l'œuvre d'un professionnel, comme l'aurait indiqué la police à Songul Karabulut.

Thibaud METAIS

Le Monde

La piste d'un tueur d'Etat se renforce dans l'assassinat des trois militantes kurdes à Paris

Le Monde.fr | 14.01.2014 à 13h08 • Mis à jour le 16.01.2014 à 10h12 |

Par Guillaume Perrier (Istanbul, correspondance)

Un an après le triple assassinat de la gare du Nord à Paris, le 9 janvier 2013, dans lequel Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Söylemez, trois militantes kurdes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), ont été froidement exécutées, de nouvelles révélations pourraient totalement relancer une enquête qui semblait piétiner. L'enregistrement sonore d'une conversation qui établirait le lien entre ces crimes et les services turcs de renseignement (le MIT) a ainsi été diffusé sur YouTube avant d'être repris par plusieurs sites turcs et kurdes, comme celui du journal *Radikal* (gauche). La discussion, antérieure à l'assassinat, se déroule entre un homme, qui serait Ömer Güney, le tueur présumé actuellement en détention, et deux responsables des services turcs. Y sont évoquées les cibles potentielles du tueur, plusieurs hauts dirigeants européens de la guérilla kurde, ainsi que la manière de les approcher et différents détails sur la mission de Güney.

La bande aurait été communiquée par un proche du principal suspect. Si le document était authentifié, ces révélations viendraient confirmer la piste jusqu'alors la plus plausible pour expliquer ce triple homicide en plein Paris : celle d'un crime d'Etat impliquant l'Etat turc.

La teneur de la conversation, qui met en évidence un rapport de hiérarchie entre Güney et les deux autres personnages, ainsi que l'évocation de détails opérationnels, notamment des armes et du téléphone portable crypté livré par ses interlocuteurs, laissent peu de doutes sur les intentions. « *Après avoir écouté cet enregistrement, nous pouvons affirmer avec certitude qu'il s'agit bien de la voix d'Ömer Güney*, a réagi, lundi, la Fédération des associations kurdes de France (Feyka), proche du PKK. *Parallèlement à sa publication, cet enregistrement nous a également été envoyé par mail. Nous avons transmis l'adresse e-mail de l'expéditeur, ainsi que toutes les autres informations en notre possession aux autorités chargées de l'instruction de cette affaire.* »

NOTE CONFIDENTIELLE

Mardi 14 janvier, la thèse d'un assassinat politique commandité par les services turcs prenait encore plus d'ampleur avec la publication par le quotidien *Sol* (gauche), virulent opposant au gouvernement de Recep Tayyip Erdogan, d'un document confidentiel du MIT. Une note des services rédigée comme un ordre de mission.

La lettre, datée du 18 novembre 2012, soit moins de deux mois avant l'assassinat, fait la synthèse des informations recueillies auprès du « *légiionnaire* », un nom de code qui, selon le journal, cacherait l'identité d'Ömer Güney. La démarche du MIT s'inscrit « *dans l'objectif de déchiffrer les activités du PKK à Paris et en France, et de rendre inactifs les hauts membres de l'organisation* », précise le document. « *La dernière fois qu'il est venu nous voir, nous lui avons donné 6000 euros pour les frais "possibles", ainsi que des instructions pour qu'il se montre extrêmement attentif lorsqu'il correspond avec nous, pour qu'il obtienne l'équipement nécessaire à la mission et pour qu'il effectue les préparatifs au sujet des personnes qui ont été désignées* », poursuit la note attribuée aux services de renseignements. Ömer Güney a multiplié à cette époque les allers-retours avec la Turquie.

LA TURQUIE DÉNONCE UNE « CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT »

Les parties civiles ont réclamé des explications de la part de la justice française sur l'enregistrement, comme de la part de la Turquie. Le ministre de la justice turc, Bekir Bozdogan, a rejeté lundi tout lien entre cette affaire et le MIT, parlant de « *campagne de dénigrement* » contre les services turcs, dirigés par Hakan Fidan, un proche du premier ministre, Recep Tayyip Erdogan.

L'enregistrement confirmerait également que Sakine Cansiz, dont le nom n'est pas prononcé, n'était pas la seule cible du tueur. D'autres hauts responsables du PKK comme Nedim Seven, arrêté à plusieurs reprises ces dernières années en France, ou Remzi Kartal, ancien député et coprésident du Congrès populaire du Kurdistan (Kongra Gel), réfugié à Bruxelles, étaient également dans le viseur.

C'est déjà ce qu'avaient affirmé les responsables du PKK en janvier 2013, après le triple assassinat. M. Kartal avait expliqué au *Monde* que « *des tueurs liés aux services secrets turcs circulaient en Europe* » et qu'un complot « *avait été déjoué en Allemagne et en Belgique* ».

GÜNEY CLAME SON INNOCENCE

Ömer Güney, qui clame son innocence depuis un an, était parvenu à infiltrer l'association kurde de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), un paravent des activités du PKK en région parisienne. Il s'était rapproché de Sakine Cansiz, figure féminine de l'organisation, l'une de ses fondatrices, en 1978, avec Abdullah Öcalan et avait ainsi pu entrer dans les locaux de la rue Lafayette à Paris, le siège des activités politiques en France, sans éveiller les soupçons.

Arrêté quelques jours plus tard, il aurait été confondu par les enquêteurs grâce à des traces de poudre, provenant d'une arme, sur son sac. Sa personnalité mystérieuse a immédiatement soulevé de nombreuses interrogations. Originaire de Sivas, une région nationaliste de Turquie, sans lien avec la communauté kurde, il possédait plusieurs téléphones portables et a multiplié les allers et retours avec la Turquie dans l'année qui a précédé le meurtre.

La justice française a demandé un complément d'informations à Ankara, sans résultats. L'enregistrement sonore

pourrait aussi apporter des éléments compromettants pour les services français. Interrogé par l'agent présumé du MIT sur une possible surveillance par « *les forces de sécurité françaises, de la Police ou de la gendarmerie* », Ömer Güney répond sans hésiter : « *Oui, il y a une surveillance étroite. Les renseignements me suivent seconde par seconde.* »

Guillaume Perrier (Istanbul, correspondance), Journaliste au Monde

AFP

Kurdes assassinées à Paris : la justice se tourne vers les services de renseignements

8 septembre 2014

Que savent les renseignements français de l'assassin présumé des trois militantes kurdes exécutées à Paris début 2013 ? Les enquêteurs, qui s'interrogent sur un éventuel lien entre Omer Güney et les services turcs, vont sonder le gouvernement.

Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez avaient été froidement abattues, en plein jour le 9 janvier 2013, dans les locaux du Centre d'information du Kurdistan (CIK), un crime qui avait bouleversé la communauté kurde.

Omer Güney, un Turc qui s'était rapproché fin 2011 du milieu associatif kurde et en avait gagné la confiance avec une "attitude humble, innocente et serviable" selon le CIK, avait rapidement été arrêté puis mis en examen pour assassinats et écroué.

Les investigations ont permis de reconstituer les faits. Mais les familles des victimes, qui sont convaincues d'une implication des services secrets turcs (MIT) -ou d'une de ses branches- dans ce triple homicide, veulent également que l'enquête explore les responsabilités autres que celles du tueur présumé, qui continue de nier. Elles ont plusieurs fois demandé que soient mis à contribution les renseignements français. Si Omer Güney était un agent des services turcs, alors les services français (DGSI, DRPP et DGSE) ont pu collecter des informations à son sujet, estiment-elles.

Leur requête a été entendue puisque la juge antiterroriste parisienne Jeanne Duvé a décidé ces derniers jours d'adresser aux ministres compétents une demande de déclassification du dossier personnel d'Omer Güney, a indiqué lundi à l'AFP une source proche du dossier.

"Percée dans une affaire d'Etat"

La magistrate demandera également la déclassification des dossiers des renseignements sur les trois victimes et le CIK. Sakine Cansiz était une figure du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), considérée comme proche de son chef historique Abdullah Öcalan. Fidan Dogan était une militante très connue au sein de la classe politique européenne.

Selon cette source, Mme Duvé s'est en revanche refusée dans l'immédiat à délivrer des mandats d'arrêts contre quatre Turcs qui apparaissaient comme les signataires d'un document confidentiel, publié le 14 janvier par la presse turque, et présenté comme une note du MIT de novembre 2012 rédigée comme un "ordre de mission" pour Ömer Güney.

La juge n'a cependant pas exclu des vérifications sur l'authenticité du document et sur l'identité de ses signataires. Pour l'un des avocats des familles de victimes, il s'agit d'une "véritable percée dans une affaire d'Etat dont la France n'a pas voulu prendre la mesure jusqu'à présent".

"Le travail de la juge a démontré que des pistes politiques menant aux services secrets en Turquie sont suffisamment claires pour justifier des recherches plus approfondies afin d'identifier les commanditaires", a déclaré à l'AFP Me Antoine Comte.

"C'est ainsi que seront interrogés les services français sur leur documentation concernant l'assassin présumé et que l'identité d'un certain nombre d'agents turcs sera vérifiée", a-t-il poursuivi.

Dès janvier 2013, Murat Karayilan, le chef militaire du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) avait montré du doigt la Turquie, estimant que "personne ne peut commettre un tel crime s'il n'a pas bénéficié d'un strict entraînement militaire".

Le MIT a démenti toute implication, mais dans un discours préélectoral en mars, le président turc Recep Tayyip Erdogan, alors Premier ministre, avait lui-même évoqué la piste turque en attribuant ces homicides au mouvement de Fethullah Gülen -son ex-allié devenu son ennemi- qu'il accuse d'avoir infiltré les organes de sécurité turcs et de tenter de saborder le processus de paix avec le PKK.

Ankara a repris à l'automne 2012 des discussions directes avec M. Öcalan pour tenter de mettre un terme à un conflit qui a fait plus de 40.000 morts depuis 1984.

Autre point d'interrogation dans un dossier complexe : la provenance d'un courriel anonyme reçu le 20 janvier 2013 par la préfecture de police de Paris. Le texte, qui dénonçait Ömer Güney, contenait des éléments extrêmement précis qui se sont plus tard avérés exacts. Ce message a été adressé d'un ordinateur dont le fournisseur d'accès se trouve à Téhéran.

L'express

Triple homicide de militantes kurdes à Paris: les services turcs mis en cause

17 août 2015

La juge d'instruction antiterroriste Jeanne Duyé a renvoyé aux assises Ömer Güney, 33 ans, pour l'assassinat de trois militantes proches du PKK, commis à Paris, le 9 janvier 2013. Elle pointe les "accointances" du suspect avec les services secrets turcs.

Jamais sans doute, dans l'histoire récente de la justice française, magistrats et policiers français n'auront pu remonter aussi loin quant à la genèse d'un crime politique perpétré à Paris. Le 13 août, la juge antiterroriste Jeanne Duyé a renvoyé devant les assises, Ömer Güney, un jeune Turc de 33 ans, pour un [triple assassinat commis il y a deux ans et demi](#). L'Express a pu prendre connaissance de cette ordonnance.

Le 10 janvier 2013, vers 1h30 du matin, sont découverts les corps de trois militantes, Fidan Dogan, Sakine Cansiz et Leyla Saylemez, tuées quelques heures auparavant, par des balles de calibre 7,65, dans un appartement utilisé comme local pour le Centre d'information du Kurdistan (CIK) au 147, rue Lafayette (Xe arrondissement). Ömer Güney, seul suspect identifié dans ce dossier hors norme, a beau contester toute implication (il se dit au contraire sympathisant de la cause kurde), ses déclarations évasives, contradictoires voire farfelues, ne faciliteront pas la tâche de ses avocats à l'heure du procès.

Si les commanditaires n'ont pu être identifiés formellement faute de coopération de la Turquie - la juge Duyé dénonce d'ailleurs dans son ordonnance la "totale inertie" d'Ankara à ses demandes -, il ne fait désormais plus aucun doute que les [services secrets turcs, ou à tout le moins une faction opposée au processus de paix](#) au sein de ces mêmes services, ont armé le bras du tireur présumé. La magistrate pointe ainsi "les accointances" d'Ömer Güney avec le MIT, principale agence de renseignement turque, forte de 5000 fonctionnaires, civils et militaires. Et conclut: "Des liens peuvent être effectués avec les assassinats même si les investigations n'ont pas permis d'établir si des agents du MIT avaient participé à ces faits de façon officielle ou avec l'aval de leur hiérarchie ou encore si ils avaient été commis à l'insu de leur service afin de discréditer ou de nuire au processus de paix."

"Action d'espionnage patent"

A l'automne 2012, les deux camps ennemis, celui de l'islamo conservateur [Recep Tayyip Erdogan](#), premier ministre turc, et celui d'[Abdullah öcalan](#), leader de la guérilla kurde incarcéré, nouent des relations, via le MIT. Ce réchauffement irrite les "faucons" des deux camps. Les résistances, en Turquie, émanent surtout des milieux

islamistes de la [confrérie Gülen](#) et des éléments nationalistes de l'armée, souvent désignés sous le terme générique d'"Etat profond".

Selon les enquêteurs français de la police judiciaire, alors que les deux protagonistes, Erdogan et Öcalan, sont sur le point d'officialiser les discussions en cours en Turquie, une opération d'infiltration des milieux pro kurdes se joue à Paris. Ömer Güney, jeune homme un peu paumé, débarqué récemment d'Allemagne mais parfaitement francophone, se rend peu à peu indispensable à la communauté kurde et aux leaders historiques du PKK de passage, comme Sakine Cansiz, dont il devient le chauffeur.

Après les meurtres, Güney fait figure de principal suspect, lui qui a passé quarante-cinq minutes dans l'immeuble de la rue Lafayette, à l'heure estimée du triple homicide. Mais sa fragilité (il est atteint d'une tumeur cérébrale) et sa naïveté apparente collent mal avec le professionnalisme des tirs et l'idée que l'on se fait d'un tueur capable d'exécuter un tel contrat. Depuis, l'instruction a connu son lot de surprises. Dès les premières semaines, une expertise informatique révèle la présence de logiciels espions, enregistrant les frappes sur les claviers et effectuant des copies d'écran des ordinateurs du centre d'information du Kurdistan. Puis l'examen de la mémoire d'un téléphone portable de marque Nokia appartenant à Güney prouve que le jeune homme a [photographié 329 fiches d'adhésion](#) à une association kurde dans la nuit du 7 au 8 janvier 2013 (une "action d'espionnage patent" selon la juge). Par ailleurs, la découverte de son passeport, caché dans le bloc autoradio de sa Peugeot 308, porte la trace de plusieurs voyages en Turquie, dont un en décembre 2012. La mise en ligne par un inconnu d'un enregistrement où un homme identifié comme Ömer Güney discute de plusieurs projets d'assassinats avec deux membres présumés des services secrets turcs, alourdit les charges contre le suspect. Survient alors une tentative d'évasion déjouée à la prison de Fresnes: dans une conversation interceptée en janvier 2014, Güney demande à l'un de ses amis de joindre le MIT à Ankara...

"Double-jeu"

Le portrait du jeune paumé, amoureux d'une combattante kurde, embringué dans une affaire qui le dépasse, n'a pas résisté aux investigations. Ömer Güney a bien joué un "double-jeu" comme le relève la juge d'instruction dans son ordonnance. Une infiltration digne de [Ramon Mercader](#), l'homme qui réussit à approcher Trotsky pour le tuer d'un coup de piolet. Le procès, qui pourrait se tenir l'année prochaine, permettra-t-il de connaître les commanditaires d'un crime politique commis en plein coeur de Paris? D'ici là, le vent tempétueux de l'histoire au Moyen-Orient aura peut-être relégué au rang de "fait divers" ces assassinats. Depuis [l'attentat qui a coûté la vie à 32 militants prokurdes à Suruç](#), à la frontière entre la Turquie et la Syrie, le 20 juillet dernier, le cycle des violences entre gouvernement turc et nationalistes kurdes a en effet repris. Attentats contre bombardements, guérilla urbaine contre répression policière: les deux camps sont de nouveau en guerre ouverte, réduisant à néant les efforts déployés pour parvenir à une solution négociée. La parenthèse du processus de paix avait résisté au drame de la rue Lafayette. Mais elle n'aura finalement guère duré plus de deux ans et demi.

L'express

Ömer Güney, accusé d'avoir tué trois militantes kurdes à Paris en 2013, est mort

17/12/2016

Le Turc de 34 ans était accusé d'avoir assassiné trois militantes kurdes du PKK, le 9 janvier 2013, à Paris. Il est mort avant son procès.

Il aura toujours nié son implication dans ce crime. Ömer Güney, un Turc de 34 ans accusé d'avoir assassiné trois militantes kurdes du PKK, le 9 janvier 2013 à Paris, est mort samedi matin dans un hôpital parisien, avant son procès devant la cour d'assises, a indiqué une source judiciaire. Atteint d'une grave maladie au cerveau, cet homme de nationalité turque était le seul suspect renvoyé devant la cour d'assises spéciales de Paris pour les "assassinats en relation avec une entreprise terroriste". Son décès a pour effet d'éteindre l'action publique à son encontre, mettant fin de fait à la tenue de son procès qui était prévu du 23 janvier au 24 février 2017.

"Un crime politique"

Le 9 janvier 2013, en plein jour, trois activistes kurdes, dont Sakine Cansiz, l'une des fondatrices du PKK, avaient été froidement abattues de plusieurs balles dans la tête dans les locaux du Centre d'information du Kurdistan (CIK), dans le Xe arrondissement de Paris. Les avocats des parties civiles ont fait part dans un communiqué de la "colère des familles des victimes, privées d'un procès public qu'elles attendaient depuis près de quatre années, familles, qui elles, espéraient en la justice française". Ils ont exprimé leur "consternation de voir qu'une fois de plus, la France n'est toujours pas capable de juger un crime politique commis sur le territoire français par des services secrets étrangers", selon ce communiqué signé des avocats Sylvie Boitel, Antoine Comte, Virginie Dusen, Jan Fermon et Jean-Louis Malterre.

Les services secrets turcs "impliqués"

Les enquêteurs français avaient conclu à "l'implication" de membres des services secrets turcs, le MIT, dans ce triple assassinat, selon une source proche du dossier. Mais les investigations n'avaient pas permis d'établir si ces agents ont agi "avec l'aval de leur hiérarchie" ou "à l'insu de leur service afin de le discréditer ou de nuire au processus de paix", entamé à l'époque entre Ankara et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a ajouté la source.

Durant l'instruction, Omer Güney a nié les faits malgré de nombreux éléments à charge: la vidéosurveillance l'a filmé entrant dans l'immeuble du CIK peu avant les crimes, l'ADN d'une des victimes a été retrouvé sur sa parka et sa sacoche contenait des traces de poudre. L'accusé, ancien agent d'entretien à l'aéroport de Roissy, s'était rapproché fin 2011 d'associations kurdes en région parisienne. Décrit par ses proches comme un turc ultranationaliste, il avait infiltré cette mouvance "dans un but de surveillance et d'espionnage" avec pour mission "d'éliminer des cadres du PKK", d'après la source proche du dossier.

Les services secrets turcs ont officiellement démenti en janvier 2014 tout rôle dans les assassinats.

Articles traduits

Traduction de l'article paru le 14 janvier 2014

<http://birgun.net/haber/mit-omer-guney-6-bin-avro-verdi-iddiasi-9952.html>

Birgun « Le MIT aurait donné 6 mille euros à Omer Guney »

Après la bande sonore incriminant le MIT dans l'assassinat des trois femmes politiques kurdes à Paris, un nouveau document vient d'être dévoilé aujourd'hui. Un enregistrement sonore contenant la voix d'Omer GUNEY, accusé d'être l'auteur de l'attentat de Paris et actuellement détenu avait été dévoilé au grand jour. Il apparaît dans cet enregistrement qu'Omer GUNEY demande à deux personnes, dont il a été soutenu qu'ils sont membres du MIT, de l'argent pour commettre le crime.

Alors que les sources contactées par l'ANF ont pu authentifier qu'il s'agissait bien de la voix d'Omer GUNEY, celui qui a diffusé la bande dit être un proche de GUNEY auquel ce dernier aurait demandé de dévoiler la bande « au cas où il arriverait quelque chose ». Par ailleurs, un document arrivé aujourd'hui à « soL » et dont on pense qu'il émane du MIT *soutient* que le MIT a donné 6 mille euros à Omer GUNEY pour le meurtre de Sakine CANSIZ

Voici ledit document :

GİZLİ

ARZ NOTU

KONU: Sara Kod Sakine CANSIZ **18/11/2012**

KONGRA-GEL (PKK)/KCK'nın FRANSA/Paris'teki faaliyetlerinin deşifre edilmesi, ayrıca üst düzey örgüt mensuplarının etkisiz hale getirilmesi amaçları doğrultusunda, görüşülmekte olan LEJYONER, Ekim 2012 içinde tarafımıza gönderdiği e-postada, KONGRA-GEL (PKK)/KCK'nın AVRUPA'da faaliyet gösteren en önemli kadrolarından olan Sara Kod Sakine CANSIZ'ın Paris/Villiers Le Bel'e geldiğini ifade etmiştir.

Fransız güvenlik güçlerinin Adem UZUN'u yakaladıktan birkaç gün sonra, FRANSA'ya gelen Sara Kod Sakine CANSIZ, oturum izni, pasaport yenilenmesi gibi resmi işlemlerini, örgütün yaptığı görevlendirme kapsamında Kaynak aracılığıyla yerine getirmiştir.

Kaynak, tarafımızla görüşmek üzere ülkemize son gelişinde, AVRUPA'daki örgüt hedeflerine yönelik galdır/sabotaj/silkast tarzı operatif imkan/kabiliyetleri çerçevesinde belirlenen kişilere yönelik hazırlık yapması, çalışma anasında gerekli ekipmanı temin etmesi, tarafımızla gerçekleştirdiği her türlü haberleşmeye azami derecede özen göstermesi yönünde talimatlandırılmış, olası harcamaları için 6.000 Avro ödeme yapılmıştır.

Sara Kod Sakine CANSIZ'ın öntümüzdeki dönemde, AVRUPA genelindeki faaliyetlerinden, irtibat kanallarından, yazışma ve ikamet adreslerinden de haberdar olma imkan/kabiliyetine erişen Kaynak, söz konusu örgüt mensubunun etkisiz hale getirilmesine yönelik operasyonel bir tasarıma kapsamında da değerlendirilebilecektir.

Bu bağlamda, Kaynak ve faaliyet güvenliği de gözetilerek, LEJYONER'in önceden belirlenen kodlu ifadelerle Sara Kod Sakine CANSIZ'a yönelik girişimde bulunması kapsamında talimatlandırılması planlanmaktadır.

Tensiplerine arz ederim.

18/11/2012 Şb Md. : O YÜREK
 .../11/2012 D.Bşk. : U.K.AYIK
 .../11/2012 Bşk.Yrdç.V. : S.ASAL
 .../11/2012 Bşk. : H.ÖZCAN

Sa Bpk. Yrd.
 tarafından
 talimata gerek
 olmadığı ifade
 edilmiştir ve arş. no ta
 çıkartılmasından şüpheli
 rapor edilmiştir. 18/11

GİZLİ

NDT : traduction du document

NOTE DE DEMANDE

OBJET : Sakine CANSIZ alias Sara

Le LEJYONER, avec nous sommes en contact afin de *déchiffrer* les activités du (PKK)/KCK à Paris/FRANCE et mettre hors d'état de nuire les hauts dirigeants de l'organisation, nous a informé par mail courant octobre 2012 pour nous apprendre que Sakine CANSIZ alias Sara, l'une des cadres les plus importantes et très active au sein du KONGRA-Gel/(PKK)/KCK en EUROPE se rendait souvent à Villiers-le-Bel/Paris.

Sakine CANSIZ alias Sara s'est rendue à Paris quelques jours après l'interpellation d'Adem UZUN par les autorités françaises afin d'y faire renouveler son titre de séjour, son passeport et d'autres tâches administratives. C'est notre Source qui a été désignée par l'organisation pour s'occuper de toutes ces tâches. Lors de la dernière visite de notre Source dans notre pays pour nous rencontrer, il lui a été ordonné de préparer contre les personnes de l'organisation préalablement déterminées et ciblées en EUROPE toute activité d'attaque/de sabotage/d'attentat en fonction de ses capacités/de ses possibilités, de se procurer tout l'équipement nécessaire pour le travail, de porter une attention maximale aux communications qu'il aura avec nous et afin de prévoir ses différents frais une somme de 6 mille euros lui a été remise.

Notre Source, ayant la possibilité/les moyens de se procurer pour la période à venir le programme d'activité, les canaux de communications, les correspondances et les adresses de résidence de Sakine CANSIZ alias Sara, peut très bien être activée de manière opérationnelle pour mettre hors d'état de nuire la membre de l'organisation dont il est question.

Ainsi, il est planifié que le LEJYONER reçoive des ordres - en utilisant le codage prévu auparavant - visant à agir contre Sakine CANSIZ alias Sara mais en prenant soin de faire attention à la sécurité de notre Source et de l'activité.

A vous soumis pour autorisation préliminaire.

18/11/2012 : Directeur d'agence : O. YURET

../11/2012 : Chef de Bureau : U.K. AYIK

../11/2012 : Adjoint en chef : S. ASAL

../11/2012 : Chef : H. OZCAN

NOTE MANUSCRITE : Il a été déclaré par Monsieur le Chef Adjoint qu'il n'est pas nécessaire de recourir à un ordre et...

SECRET

Traduction partielle de l'article paru le 9 mars 2014

<http://www.haberler.com/erdogan-paris-suikasti-cozum-surecini-bozmak-icin-5764752-haberi/>

Haberler « Erdoğan: Les assassinats de Paris ont été commis dans le but de saboter le processus de résolution »
--

Le premier ministre Erdogan a déclaré que la militante du PKK Sakine Cansiz et les deux autres militantes du PKK avaient été tuées dans le but de saboter le processus de résolution.

S'adressant à la population à Sanliurfa, le Premier Ministre Erdogan a déclaré que le processus de résolution avait apporté l'apaisement dans la région. Soutenant que, tandis qu'une lutte franche était menée pour résoudre le problème du terrorisme, arrêter l'effusion de sang et sécher les larmes des mères, il y avait d'abord eu le sabotage du processus d'Oslo, Erdogan a ajouté : « Ensuite, ils ont commis des assassinats à Paris et ont voulu ainsi saboter le processus. »

Erdogan a également avancé que les opérations menées les 17 et 25 décembre contre les détournements et les malversations visaient également le sabotage du processus de résolution. Evoquant une scène de série télévisée portant sur le Prophète, il a souligné que le film en question était insultant pour le peuple kurde, le processus de résolution et la fraternité.(...)